

Annexe 2 : Le dépliant GRATIS

Dans le cadre d'une recherche, l'acquisition des connaissances disciplinaires passe par des compétences documentaires.

La démarche de recherche s'acquiert par étape. On peut se fixer un seul objectif par projet. Ex. : pour établir une biographie, utiliser un dictionnaire de noms propre.

Des petits travaux de recherches ponctuels et réguliers sont tout aussi efficaces que de grands projets ambitieux. Veillons à ce que les travaux soient réalisables.

GRATIS

Guide pour des Recherches Accompagnées et un Travail Intégrant le Socle (commun des compétences)

Ou

Comment profiter d'un travail de recherches disciplinaires pour acquérir des connaissances disciplinaires et des compétences documentaires

Pour

Éviter le tout Internet

Lutter contre le copier-coller

Afin

que le temps de recherche soit un réel travail de réflexion

Des étapes avant, pendant et après le travail

Annexe 2 : Le dépliant GRATIS

Avant

| Professeur (dans l'idéal en collaboration avec le documentaliste) | Elève |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : disciplinaires, documentaires, autres • Sujet • Ressources disponibles et adaptées • Production envisagée • Organisation du travail : lieu, groupes, encadrement (qui fait quoi ?) • Consignes • Critères d'évaluation : validation des items du B2i, du socle commun de connaissances et de compétences ou évaluation sommative ? | <ul style="list-style-type: none"> • Connaît et a une trace du travail demandé : objectifs, modalités et production. • Réfléchit et cerne le sujet : brainstorming, lien avec le cours, reformulation, définition de mots clés. • Recense les différents moyens d'accéder à l'information. |

Pendant

| Professeur | Elève |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Prévoit dans la mesure du possible, une étape pour vérifier l'avancée du travail : validation du plan, du choix des documents et du résumé des informations trouvées. | <ul style="list-style-type: none"> • Accède à des lieux ou à des personnes ressources (maison, CDI, médiathèque...) • Recourt à différents outils de recherche complémentaires (BCDI, moteurs de recherche...) • Utilise des ressources variées (dictionnaires et encyclopédies, manuels scolaires, livres documentaires, sites Internet) • Note au fur et à mesure les références des documents utilisés. • Lit, sélectionne et reformule les informations pertinentes. • Organise ses idées et fait le point sur l'avancée de son travail et les difficultés rencontrées. • Réalise la production |

Annexe 2 : Le dépliant GRATIS

Après

| Professeur | Elève |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> •Évalue le travail réalisé selon les critères disciplinaires sans oublier les critères documentaires (sources citées, datées et variées, informations reformulées, citations entre guillemets) •Valide les compétences du socle commun et note •Rappelle aux élèves les items du B2i qui peuvent être demandés à la validation •Valorise le travail (ex.: présentation orale, exposition, mise en ligne) | <ul style="list-style-type: none"> •Fait le point sur ses acquis. •Demande la validation des items du B2i. |

Quelles compétences du socle commun validées ?

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française : Lire, Écrire, S'exprimer à l'oral, Utiliser des outils (Utiliser des dictionnaires...)

Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique : Pratiquer une démarche scientifique et technologique, résoudre des problèmes, « Rechercher, extraire et organiser l'information utile »

Compétence 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i), notamment le domaine 4 : s'informer, se documenter.

Compétences 5 - La culture humaniste : Tout travail de recherches effectué pour avoir des repères géographiques, historiques et littéraires, pour avoir des repères en histoire des Arts et enfin pour avoir des outils pour comprendre l'unité et la complexité du monde.

Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques : Tout travail de recherches effectué pour connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale.

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative : Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations, « Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles. ». Faire preuve d'initiative.